

## **Thème 16 - Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle**

À la fin du Symbole des Apôtres l'Église proclame : « Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle ». Cette formule contient dans une formule brève les éléments fondamentaux de l'espérance eschatologique de l'Église.

26/01/2014

# **Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle**

## **• La résurrection de la chair**

En de nombreuses occasions, l'Église a proclamé sa foi à la résurrection de tous les morts à la fin des temps. Il s'agit d'une certaine façon de l'« extension » de la Résurrection de Jésus-Christ, « le premier-né d'une multitude de frères » (*Rm 8, 29*) à tous les hommes, vivants et morts, justes et pécheurs, qui aura lieu lorsque viendra la fin des temps. Avec la mort, l'âme se sépare du corps; avec la résurrection, le corps glorifié et l'âme s'unissent à nouveau entre eux, définitivement (cf. *Catéchisme*, 997). Le dogme de la résurrection des morts, en même temps qu'il a trait à la plénitude de l'immortalité à laquelle l'homme est destiné, est un vigoureux rappel de sa dignité, spécialement dans sa corporéité. Il y est question de la

bonté du monde, du corps, de la valeur de l'histoire vécue jour après jour, de la vocation éternelle, de la matière. C'est pourquoi, contre les gnostiques du II<sup>ème</sup> siècle, on a employé les mots de résurrection *de la chair*, c'est-à-dire de la vie de l'homme dans son aspect matériel, temporel, changeant et apparemment caduc.

Saint Thomas d'Aquin considère que la doctrine sur la résurrection est naturelle quant à la cause finale (parce que l'âme est faite pour être unie au corps et vice-versa), mais surnaturelle quant à la cause efficiente (qui est Dieu)[1]. Le corps ressuscité sera réel et matériel ; mais ni terrestre ni mortel. Saint Paul s'oppose à l'idée d'une résurrection comme transformation qui se réalisera à l'intérieur de l'histoire humaine, et il qualifie le corps ressuscité de « glorieux » (cf. *Ph* 3, 21) et de « spirituel » (cf. 1 *Co* 15, 44).

La résurrection de l'homme, comme celle du Christ, aura lieu, pour tous, après la mort.

L'Église ne promet pas aux hommes au nom de la foi chrétienne une vie de succès assuré sur cette terre. Il n'y a pas d'*utopie* car notre vie terrestre sera toujours marquée par la Croix. En même temps, par la réception du Baptême et de l'Eucharistie, le processus de la résurrection a commencé déjà d'une certaine façon (cf. *Catéchisme*, 1000). Selon saint Thomas lors de la résurrection l'âme informera le corps si profondément que ses qualités morales et spirituelles se reflèteront en lui[2]. En ce sens, la résurrection finale qui aura lieu avec la venue de Jésus-Christ dans la gloire, rendra possible le jugement définitif des vivants et des morts.

On peut ajouter quelques réflexions sur la doctrine de la résurrection :

- la doctrine de la résurrection finale exclut les théories de la *réincarnation*, selon lesquelles l'âme humaine, après la mort, émigre vers un autre corps, de nombreuses fois s'il le faut, jusqu'à ce qu'elle soit définitivement purifiée. Le concile Vatican II a parlé de l' « unique cours de notre vie »[3], car « il est dans la destinée des hommes de ne mourir qu'une seule fois » (*He 9, 27*) ;

- la vénération des reliques des Saints constitue une manifestation claire de la foi de l'Église en la résurrection du corps lui-même;

- bien que l'incinération du cadavre humain ne soit pas illicite, à moins qu'elle n'ait été voulue pour des raisons contraires à la foi (CIC, 1176), l'Église conseille vivement de conserver la pieuse coutume d'ensevelir les cadavres. En effet «les corps des défunt doivent être traités avec respect et charité dans la foi et

l'espérance de la résurrection. L'ensevelissement des morts est une œuvre de miséricorde corporelle ; elle honore les enfants de Dieu, temples de l'Esprit Saint. » (*Catéchisme*, 2300).

- la résurrection des morts coïncide avec ce que l'Écriture Sainte appelle la venue des « nouveaux cieux et de la terre nouvelle » (*Catéchisme*, 1043 ; 2 P 3, 13 ; *Ap* 21,1). Non seulement l'homme parviendra à la gloire, mais le cosmos entier dans lequel l'homme vit et agit sera transformé. « L'Église, à laquelle dans le Christ Jésus nous sommes tous appelés et dans laquelle par la grâce de Dieu nous acquérons la sainteté », lisons-nous dans *Lumen Gentium* (n.48), « n'aura que dans la gloire céleste sa consommation, lorsque viendra le temps où sont renouvelées toutes choses (*Ac* 3, 21) et que, avec le genre humain, tout l'univers lui-même, intimement uni avec l'homme et

atteignant par lui sa destinée, trouvera dans le Christ sa définitive perfection ». Il y aura certainement une continuité entre ce monde et le monde nouveau, mais aussi une importante discontinuité. L'attente de l'instauration définitive du Royaume du Christ ne peut pas affaiblir mais stimuler par la vertu théologale de l'espérance l'effort pour obtenir un progrès terrestre (cf. *Catéchisme*, 1049).

### • **Le sens chrétien de la mort**

L'énigme de la mort de l'homme ne se comprend qu'à la lumière de la résurrection du Christ. En effet, la mort, la perte de la vie humaine, se présente comme le mal le plus grand de l'ordre naturel, précisément parce que c'est quelque chose de définitif, qui ne sera réparé complètement que lorsque Dieu ressuscitera les hommes dans le Christ.

D'un côté *la mort* est *naturelle* en ce sens que l'âme peut se séparer du corps. De ce point de vue, la mort marque le terme du pèlerinage terrestre. Après la mort l'homme ne peut mériter ni démeriter davantage. « Le choix de vie de l'homme devient définitif avec la mort »[4]. Il n'aura plus la possibilité de se repentir. Juste après la mort, il ira au ciel, en enfer ou au purgatoire. Pour que cela puisse avoir lieu il existe ce que l'Église a appelé le *jugement particulier* (cf. *Catéchisme*, 1021-1022). Le fait que la mort constitue la limite de la période probatoire sert à ce que l'homme dirige bien sa vie, profite du temps et des autres talents, pour agir correctement, pour se dépenser au service des autres.

D'autre part l'Écriture enseigne que la mort est entrée dans le monde à cause du *péché originel* (cf. *Gn* 3, 17-19 ; *Sag* 1, 13-14 ; 2, 23-24 ; *Rm* 5,

12 ; 6, 23 ; *Catéchisme*, 1007). En ce sens elle doit être considérée comme châtiment pour le péché : l'homme qui voulait vivre en marge de Dieu, doit accepter l'amertume de la rupture avec la société et avec soi-même, fruit de cet éloignement.

Cependant le Christ «assuma la mort dans un acte de soumission totale et libre à la volonté de son Père.

» (*Catéchisme*, 1009). Par son obéissance, Il a vaincu la mort et Il a obtenu la résurrection pour l'humanité. Pour celui qui vit dans le Christ par le Baptême, la mort continue à être douloureuse et repoussante, mais au lieu d'être un souvenir vivace du péché, elle devient une occasion précieuse de participer à la rédemption avec le Christ, moyennant la mortification et le don de soi aux autres. « Si nous sommes morts avec Lui, avec Lui nous vivrons » (2 Tm 2, 11). Pour cette raison « grâce au Christ, la mort

chrétienne a un sens positif.

» (*Catéchisme*, 1010).

## • **La vie éternelle en communion intime avec Dieu**

En créant et en rachetant l'homme, Dieu l'a destiné à la communion éternelle avec Lui, à ce que saint Jean appelle la « vie éternelle », ou ce que l'on a l'habitude d'appeler « le ciel ». Ainsi Jésus communique la promesse du Père aux siens : « Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle en peu de chose, je t'en confierai beaucoup; entre dans la joie de ton Seigneur » (*Mt 25, 21*). La vie éternelle « n'est pas une succession continue des jours du calendrier, mais quelque chose comme le moment rempli de satisfaction, dans lequel la totalité nous embrasse et dans lequel nous embrassons la totalité.<sup>[5]</sup> Il s'agirait du moment de l'immersion dans l'océan de l'amour infini, dans lequel

le temps – l'avant et l'après - n'existe plus. Nous pouvons seulement chercher à penser que ce moment est la vie au sens plénier, une immersion toujours nouvelle dans l'immensité de l'être, tandis que nous sommes simplement comblés de joie. »[6].

La vie éternelle est ce qui donne du sens à la vie humaine, à l'engagement moral, au don généreux, au service dévoué, à l'effort pour communiquer la doctrine et l'amour du Christ à toutes les âmes. L'espérance chrétienne au ciel n'est pas individualiste mais ouverte à tous[7]. En s'appuyant sur cette promesse, le chrétien peut être fermement convaincu que « cela vaut la peine » de vivre la vie chrétienne en plénitude. « Le ciel est la fin ultime et la réalisation des aspirations les plus profondes de l'homme, l'état de bonheur suprême et définitif. » (*Catéchisme*, 1024) ; c'est ce qu'a exprimé saint Augustin

dans les *Confessions* : « Seigneur, tu nous as créés pour toi et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en toi »[8]. La vie éternelle, en effet, est l'objet principal de l'espérance chrétienne.

« Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, et qui sont parfaitement purifiés, vivent pour toujours avec le Christ. Ils sont pour toujours semblables à Dieu, parce qu'ils Le voient « tel qu'Il est » (1 Jn 3,2), face à face (1 Co 13, 12) » (*Catéchisme*, 1023). La théologie a appelé cet état « vision béatifique ». « À cause de sa transcendance, Dieu ne peut être vu tel qu'Il est que lorsqu'Il ouvre Lui-même son mystère à la contemplation immédiate de l'homme et qu'Il lui en donne la capacité. » (*Catéchisme*, 1028). Le ciel est l'expression suprême de la grâce divine.

D'autre part le ciel ne consiste pas en une pure contemplation abstraite et immobile de la Trinité. En Dieu l'homme pourra contempler toutes les choses qui font référence de quelque manière à sa vie, en se réjouissant de leur présence, et en particulier il pourra aimer ceux qu'il a aimés dans le monde d'un amour pur et perpétuel. « Ne l'oubliez jamais : après la mort l'Amour vous recevra. Et dans l'amour de Dieu vous rencontrerez en outre tous les amours propres que vous avez sur la terre »[9]. La joie du ciel atteint son sommet avec la résurrection des morts. Selon saint Augustin, la vie éternelle consiste en un repos éternel et une activité délicieuse et suprême[10].

Le caractère d'éternité du ciel ne saurait en aucune façon signifier que l'homme s'y trouve privé de liberté. Au ciel l'homme ne pèche pas, il ne peut pécher, car voyant Dieu face à

face, et le voyant en outre comme source vive de toute la bonté créée, en réalité il ne *veut* pas pécher. Libre et dans une relation filiale, l'homme restera en communion avec Dieu pour toujours. Sa liberté a atteint sa pleine réalisation.

La vie éternelle est le fruit définitif du don divin à l'homme. C'est pourquoi elle a quelque chose d'infini. Cependant la grâce divine n'élimine pas la nature humaine, ni dans son être ni dans ses facultés, ni sa personnalité, ni ses mérites durant cette vie. Pour cette raison il y a une distinction et une diversité parmi ceux qui jouissent de la vision de Dieu, non pas en ce qui concerne l'objet, qui est Dieu Lui-même, contemplé sans intermédiaires, mais en ce qui concerne la qualité du sujet : « celui qui a plus de charité participe davantage à la lumière de la gloire, et il verra plus parfaitement

Dieu et sera d'autant plus heureux »[11].

- **L'enfer comme refus définitif de Dieu**

L'Écriture Sainte enseigne à plusieurs reprises que les hommes qui ne se repentent pas de leurs péchés graves perdront le prix éternel de la communion avec Dieu, pour souffrir au contraire la disgrâce perpétuelle. « Mourir en péché mortel sans s'être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot « enfer ». » (*Catéchisme*, 1033). Dieu ne prédestine personne à la condamnation perpétuelle ; c'est l'homme qui, cherchant sa fin ultime en marge de Dieu et de sa volonté,

construit pour lui un monde isolé dans lequel la lumière et l'amour de Dieu ne peuvent pénétrer. L'enfer est un mystère, le mystère de l'Amour rejeté ; il est le signe du pouvoir destructeur de la liberté humaine lorsque l'on s'éloigne de Dieu[12].

Il est traditionnel de distinguer en enfer la « peine de dam », la plus fondamentale et douloureuse, qui consiste dans la séparation perpétuelle de Dieu, et la « peine des sens », à laquelle on fait allusion fréquemment dans les évangiles avec l'image du feu éternel. La doctrine sur l'enfer dans le Nouveau Testament se présente comme un appel à la responsabilité dans l'usage des dons et des talents reçus, et à la conversion. Son existence fait deviner à l'homme la gravité du péché mortel, et la nécessité de l'éviter par tous les moyens, principalement, comme c'est logique, grâce à la prière confiante et humble.

La possibilité de la condamnation rappelle aux chrétiens la nécessité de vivre une vie entièrement apostolique. Sans aucun doute l'existence de l'enfer est un mystère: le mystère de la justice de Dieu à l'égard de ceux qui se ferment à son pardon miséricordieux. Certains auteurs ont pensé à la possibilité de l'annihilation du pécheur impénitent lorsqu'il meurt. Cette théorie est difficilement conciliable avec le fait que Dieu a donné l'existence - spirituelle et immortelle - à chaque homme[13].

- La purification nécessaire pour la rencontre avec Dieu**

« Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie

du ciel. » (*Catéchisme*, 1030). On peut penser que beaucoup d'hommes, bien qu'ils n'aient pas vécu une vie sainte sur terre, ne se sont pas enfermés définitivement dans le péché. La possibilité d'être purifié, après la mort, des impuretés et des imperfections d'une vie moins bien réussie, peut être vue comme une bonté nouvelle de Dieu, une chance pour se préparer à entrer en communion intime avec la sainteté de Dieu. « Le purgatoire est une miséricorde de Dieu, pour purifier les défauts de ceux qui désirent s'identifier à Lui »[14].

L'Ancien Testament parle de purification après la mort (cf. 2 M 12, 40-45). Saint Paul dans la première lettre aux Corinthiens (1 Co 3, 10-15) présente la purification chrétienne dans cette vie et dans la future, à travers l'image du feu; un feu qui, d'une certaine manière, émane de Jésus-Christ, Sauveur, Juge,

Fondement de la vie chrétienne[15]. Bien que la doctrine du Purgatoire n'ait pas été définie formellement avant le Moyen Âge[16], la pratique très ancienne et unanime d'offrir des suffrages pour les défunts, spécialement à travers le saint Sacrifice eucharistique, est un indice clair de la foi de l'Église dans la purification après la mort. En effet cela n'aurait aucun sens de prier pour les défunts s'ils étaient ou bien sauvés au ciel ou bien condamnés à l'enfer. Dans leur majorité, les protestants nient l'existence du purgatoire, car cela leur semble une confiance excessive dans les œuvres humaines et dans la capacité de l'Église d'intercéder pour ceux qui ont abandonné ce monde.

Plus qu'un *lieu* le purgatoire doit être considéré comme un *état* d'éloignement temporaire et douloureux, dans lequel les péchés véniels sont pardonnés,

l'inclination au mal que laisse le péché est purifiée et la « peine temporelle » due pour le péché est purgée. Non seulement le péché offense Dieu et cause un dommage au pécheur lui-même, mais, par le biais de la communion des saints, il nuit à l'Église, au monde, à l'humanité. La prière de l'Église pour les défunts rétablit d'une certaine manière l'ordre et la justice: principalement par le sacrifice de la messe, les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence (cf. *Catéchisme*, 1032). Les théologiens enseignent qu'au purgatoire on souffre beaucoup, selon la situation de chacun. Cependant il s'agit d'une douleur chargée de sens, « d'une douleur bienheureuse »[17].

C'est pourquoi l'Église invite les chrétiens à chercher la purification des péchés dans la vie présente à

travers la contrition, la mortification, la réparation et une vie sainte.

- **Les enfants qui meurent sans le baptême**

L'Église confie les enfants morts sans avoir reçu le baptême[18] à la miséricorde de Dieu. Il y a des raisons de penser que Dieu les accueille, que ce soit à cause de la grande affection que Jésus a manifesté à l'égard des enfants (cf. *Mc 10, 14*), que ce soit parce qu'Il a envoyé son Fils avec le désir que tous les hommes soient sauvés (Cf. *1 Tm 2, 4*). En même temps la confiance dans la miséricorde divine n'est pas une raison pour différer l'administration aux nouveaux-nés du sacrement de Baptême (CIC, 867)[19], qui confère une ressemblance particulière avec le Christ , qui « signifie et réalise la mort au péché et l'entrée dans la vie de la Très Sainte Trinité à travers la

configuration au mystère Pascal du Christ » (*Catéchisme*, 1239).

*Paul O'Callaghan*

## **Bibliographie de base**

*Catéchisme de l'Église Catholique*, 988-1050.

---

[1] Cf. Saint Thomas, *Summa contra gentiles*, IV, 81

[2] Cf. Saint Thomas, *Summa Theologiae*, III, Suppl., qq. 78-86

[3] Concile Vatican II, Const. *Lumen gentium*, 48

[4] Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 30-XI-2007

[5] *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio* selon la définition de Boèce

[6] *Ibid.*, 12

[7] Cf. *Ibid.* 13-15, 28, 48

[8] Saint Augustin, *Confessions*, 1,1,1

[9] Saint Josémaria, *Amis de Dieu*, 221

[10] Cf. Saint Augustin, *Epistulae*, 55,  
9

[11] Saint Thomas, *Summa  
Theologiae*, I, q. 12, a. 6,c

[12] « Avec la mort, le choix de vie fait par l'homme devient définitif –sa vie est devant le Juge. Son choix, qui au cours de toute sa vie a pris forme, peut avoir diverses caractéristiques. Il peut y avoir des personnes qui ont détruit totalement en elles le désir de la vérité et de la disponibilité à l'amour. Des personnes en qui tout est devenu mensonge; des personnes qui ont vécu pour la haine et qui en elles-mêmes ont piétiné l'amour. C'est une perspective terrible, mais

certains personnages de notre histoire laissent distinguer de façon effroyable des profils de ce genre. Dans de semblables individus, il n'y aurait plus rien de remédiable et la destruction du bien serait irrévocabile: c'est cela que l'on indique par le mot « enfer » (Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 45)

[13] Cf. *Ibid.*, 47

[14] Saint Josémaria, *Sillon*, 889

[15] En effet Benoît XVI dans *Spe salvi*, dit que « certains théologiens récents sont de l'avis que le feu qui brûle et en même temps sauve est le Christ lui-même, le Juge et Sauveur. » (Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 47)

[16] Cf. DH 856, 1304

[17] Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 47

[18] ...et tous les morts

[19] Can. 867 - § 1. Les parents sont tenus par *l'obligation* de faire baptiser leurs enfants *dans les premières semaines*; ils iront trouver leur curé au plus tôt après la naissance *et même avant*, afin de demander le sacrement pour leur enfant et d'y être dûment préparés.

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ch/article/je-crois-a-la-resurrection-de-la-chair-et-a-la-vie-eternelle/> (23/01/2026)